

ENSEIGNANTE COORDINATRICE DE SCOLARITÉ CMPP de la CORREZE

Rentrée scolaire 2025, une enseignante spécialisée est positionnée au sein du CMPP de la Corrèze en tant que **Coordinatrice de scolarité** : **Sylvie Briantais-Nakache**

CMPP site de Brive la Gaillarde

CMPP site de Tulle-Argentat

CMPP de Haute-Corrèze (Ussel-Meymac-Bort les Orgues)

Missions

Ses missions ont été définies par l'Education nationale et le CMPP afin d'obtenir une communication efficiente au plus grand bénéfice des élèves.

L'accord des parents (ou tuteurs) est bien sûr un préalable à toute forme d'intervention, elle peut alors :

- **Réunir** tous les éléments nécessaires à la compréhension de l'enfant en situation scolaire avant ou pendant un projet de soins ;
- **Apporter** son expertise pédagogique, lors des réunions pluridisciplinaires du CMPP (compréhension des attendus et des contraintes scolaires) ;
- **Informier** de l'avancée du parcours de l'enfant, **dans le strict respect de la confidentialité et de la volonté de la famille** ;
- **Participer** aux équipes éducatives ou ESS à l'initiative de l'équipe de direction du CMPP ;
- **Intervenir** en tant que personne ressource auprès des enseignants, en complémentarité avec l'équipe EDEIS, pour un enfant déjà accueilli au CMPP.

Modes d'intervention

Pour assurer les médiations et les articulations nécessaires entre les professionnels du CMPP, les enseignants, directeurs et chefs d'établissement, la coordinatrice peut :

- **Être contactée via le secrétariat** du CMPP où est accueilli l'élève :

CMPP de Brive : 05 55 23 05 33 cmpp.brive@lespep19.org

CMPP de Tulle-Argentat : 05 55 26 40 75 cmpp.tulle@lespep19.org

CMPP de Haute-Corrèze : 05 55 72 30 88 cmpp.hautecorreze@lespep19.org

voie directe : 06 25 81 44 02 s.briantais@lespep19.org

- **Aider** lors de la rédaction du questionnaire pédagogique transmis à l'enseignant et/ou venir **Observer** un élève en classe.